

Compte-rendu du Conseil d'école n° 1

Vendredi 9 novembre 2018
20 h 00 à 22 h 00

Emargement :

Etaient présents :

- ! Suzanne ALLERON, Aline ANQUETIL, Hélène AUBE, Annie MARTIN.
- Audrey DATCHARRY, (ATSEM)
- ! Sophie MALLEDAN, Eric MARTIN (mairie)
- ! Alexiane AUBERGER, Stéphanie CARON, Aurélie DEMARCQ, Olivier DURAN (délégués de parents)

Etaient absentes : Gaëlle Lefrançois, Laetitia ROSSIT (délégués de parents)

Secrétaire de séance : Aline ANQUETIL

I) Scolarité :

1) Les effectifs :

Nous comptons cette année 60 élèves inscrits dans l'école, répartis de la manière suivante :

8 PS + 6 MS + 8 GS = 22 élèves de Maternelle, classe de Mme AUBE.

7 CP + 3 CE1 + 6 CE2 = 16 élèves élémentaires, classe de Mme ANQUETIL.

6 CE2 + 7 CM1 + 9 CM2 = 22 élèves élémentaires, classe de Mme MARTIN.

2) Les répartitions :

Les enseignantes font le choix d'équilibrer les classes en nombre.

Aussi dans notre école, les répartitions ne sont jamais figées.

Les classes élémentaires sont cette année sur 1 cycle ou 2 cycles.

La GS fait partie du cycle 1 / maternelle.

Les enseignantes poursuivent les décroisements en ce qui concerne « Explorer, questionner le monde » : les GS vont dans la classe de CP / CE1 chaque mardi après midi. Les élèves de Grande Section participent au projet Ecole et Cinéma, avec les CP / CE1.

Les élèves de CE2 entrent dans les apprentissages de cycle 3 en Histoire et Géographie. Les deux classes élémentaires ont une programmation commune en Sciences.

Le cycle III concerne les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème}.

Le Livret National Unique numérique est à la disposition des enseignants et donné aux familles chaque trimestre.

Aucune date n'a encore été proposée pour le prochain conseil Ecole – Collège.

3) Les exercices PPMS :

Un exercice a eu lieu le 11 octobre dernier. Il s'agissait d'un exercice intrusion-attentat. Les classes se sont entraînées pour se déplacer calmement dans l'école et pour se cacher. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

Une enquête pour faire le point a été renseignée et transmise à notre IEN.

Un prochain exercice aura lieu dans le courant de l'année.

4) Le règlement intérieur :

Il a été relu ce jour. En annexe, on trouvera la charte de laïcité.

Quelques points ont retenu notre attention :

a) Attention aux horaires de sortie des élèves : si les parents sont trop en retard pour récupérer leur(s) enfant(s) (sans avoir prévenu d'un contre temps imprévu), alors l'enfant/ les enfants sera / seront dirigé(s) vers la garderie.

b) Il revient aux familles de contacter le CMS des Mureaux pour la mise en place d'un projet particulier pour les enfants.

Nous vous redonnons les coordonnées du Centre Médico Scolaire :

CMS Paul RAOULT

Parc de Bécheville

78130 Les Mureaux

01 30 22 27 48

c) Les enseignantes insistent sur le fait que, même si la météo est très clémente, les élèves doivent venir à l'école en portant des vêtements et chaussures adaptés à la vie scolaire.

5) Les APC :

Ce temps de travail est réparti ainsi :

! des temps de soutien : ce sont les enseignantes qui décident de la constitution de ces groupes d'aide,

! des temps pour la lecture / compréhension (les élèves des 3 cycles sont concernés),

! des temps pour l'Informatique (pour les élèves de la MS jusqu'au CM2).

Les élèves apprécient les APC et ces temps de travail en petits groupes.

Les enseignantes apprécient ce choix des ateliers informatique car les groupes sont restreints donc chaque élève travaille sur son poste et l'enseignante est beaucoup plus disponible pour chacun (n'ayant pas à gérer les autres élèves qui devraient travailler en autonomie). Les élèves qui ont APC déjeunent systématiquement au 1^{er} service de cantine.

4) Les règles de vie :

Nous demandons aux élèves de venir nous rapporter un incident dont ils auraient pu être « victime » : coup ou insulte. Nous réglons les différends et punissons les élèves en cause. Les problèmes doivent être réglés le plus rapidement possible avec confrontation des deux parties. Il est toujours difficile pour l'équipe d'avoir à régler un problème rapporté par un parent car il y a décalage dans le temps et souvent une seule version des faits.

5) Les rythmes scolaires :

Matin : 8 h 30 / 12 h 00. Après – midi : 14 h 00 / 16 h 30.

Premiers constats :

La matinée plus longue permet de travailler de façon beaucoup plus efficace après la récréation du matin : les enfants sont plus calmes et disponibles le matin.

Les élèves déjeunant au 2^{ème} service, prennent leur repas vers 13 h 00. Ce qui peut paraître tardif par rapport à la prise du petit-déjeuner. Aussi, nous avons mis en place un système de collation (fruits) à 12 h 00 afin de les aider à tenir jusqu'au déjeuner. Les enfants apprécient beaucoup.

II) Projets pédagogiques :

! L'activité piscine :

Tous les élèves de l'élémentaire se rendront chaque semaine, le jeudi après-midi, à la piscine d'Aubergenville, ce à partir du jeudi 13 décembre et jusqu'au 14 mars 2019. Cette année encore, nous bénéficierons du 2^{ème} créneau de l'après – midi.

Le départ de l'école se fera à **14 h 00**, les élèves sont 40 minutes dans l'eau à partir de 14 h 40, le retour à l'école est prévu vers 16 h 00.

Les enseignantes rendront compte du déroulement de cette activité, de son organisation, de la répartition des élèves dans les groupes... Les enseignantes se montreront très vigilantes quant à la constitution des groupes.

! Le projet Ecole et cinéma :

Les élèves de GS / CP/ CE1 et de CE2/CM1/CM2 sont inscrits à ce dispositif départemental.

Celui-ci propose aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention.

Un programme précis de 3 films a été défini d'une part pour le cycle 2 et d'autre part pour le cycle 3 (les élèves de CE2 iront voir les films de cycle 3). Chaque classe assistera donc à 3 projections.

Thème cycle 2 : « Qui cherche trouve... »

Thème cycle 3 : « Allez les filles ! ».

Des documents pédagogiques ont été élaborés, donc un travail avant et après projection sera proposé aux élèves.

! Projet d'école 2015 / 2020:

Rappel des 3 axes prioritaires de notre projet d'école :

* Maîtrise de la langue / compréhension de textes.

* Arts Visuels

* EPS (L'équipe montera un projet avec le CP EPS pour un module cirque).

! Le projet musique avec Catherine Noyelle :

Catherine vient dans l'école le mardi matin depuis le 26 septembre.

Voici le travail proposé pour chacune des classes :

→ en maternelle : s'exprimer avec son corps, mettre en musique une histoire mimée, utiliser son corps comme percussion, traduire des émotions.

→ en CP/CE1/ CE2 : analyser des œuvres contemporaines, s'exprimer avec son corps au travers de ces œuvres, imaginer des représentations corporelles de ces œuvres.

→ En CE2 / CM : découvrir des rythmes différents au travers des musiques du monde, s'exprimer avec son corps et avec sa voix, développer son esprit critique.

! La liaison CM2 / 6^{ème} :

Nous sommes dans l'attente d'une réunion.

! La bibliothèque :

7 fois dans l'année, chaque classe se rend à la bibliothèque, en mairie.

Là – bas, Catherine Sedel – Lemonnier nous accueille, elle a choisi pour les élèves des lectures diverses et variées. Les lectures sont suivies d'un emprunt de livres. Cette démarche nous paraît toujours très intéressante.

! Le projet centenaire de l'armistice /la 1^{ère} guerre mondiale :

Avec Catherine Sedel – Lemonnier, nous travaillons sur ce thème : la guerre, les monuments aux morts, écriture d'un article et création d'une affiche pour la paix.

! Le site Internet :

Oriane Caillet continue de nous aider en mettant sur le site les différents documents que nous lui confions.

! La classe Découvertes :

Nous partirons donc du 7 avril 2019 au 12 avril 2019.

Voyage en autocar pour des raisons de sécurité / transferts.

Thème : astronomie et patrimoine en Limousin.

Lieu : Coussac (Limousin)

Coût : 270 euros / enfant à la charge des familles.

Une réunion d'informations spéciale classe découvertes aura lieu courant février.

III) Les temps forts :

- 1) Spectacle (cadeau de Noël des enfants/mairie) : 4 décembre.
- 2) Vente de décorations de Noël : 14 /12/ 2018, après la classe.
(Fabrications le 11 /12 matin et le 13 /12 après - midi).
- 3) Gymkhana : le 30 mars 2019, matin.
- 4) La kermesse : le samedi 22 juin 2019
- 5) La remise des prix + expo classe découvertes : 29 juin 2019.

IV) Bilan coopérative scolaire :

La coopérative scolaire prend en charge chaque année l'achat de matériel, de fournitures en tous genres, elle finance la moitié du coût des sorties scolaires. Voici un récapitulatif des dépenses effectuées par l'école entre septembre 2018 et novembre 2018.

Livres (participation à l'achat des livres de lecture suivie, livres BCD)	265,44€
Projets pédagogiques	57,56€
Equipement des classes	185,11€
Classe découvertes	2 902,80€
Total :	3 410,91 €

Les bénéfices générés par la journée kermesse ont été de : 1 274,33 €.
Les dons à la coopérative scolaire s'élèvent à 360 € en ce début d'année.

Toutes les actions menées permettent de faire en sorte que la participation des familles au financement des projets soit nettement réduite.

Pour rappel, la coopérative scolaire a financé le projet classe découverte à hauteur de 4 552, 50€ en 2017. Nous comptons financer à hauteur de 5 900 euros cette fois afin que la charge des familles soit réduite.

L'équipe compte sur la participation d'un maximum de parents lors de ces temps forts afin que la « charge » soit réduite pour chacun.

V) Périscolaire :

- 1) Cantine :

Attention au comportement des élèves en ce début d'année : il a fallu beaucoup intervenir. Le niveau sonore est souvent très élevé, il faut séparer certains élèves. On note un manque de respect envers les personnes chargées de ce temps.

2) L'étude :

Les parents doivent bien vérifier les devoirs même si l'enfant est allé à l'étude, une petite relecture est parfois nécessaire.

3) La garderie :

Attention au comportement des élèves en ce début d'année : de même que pour la cantine, il a fallu beaucoup intervenir.

VI) Questions diverses ?

Aucune question n'est remontée.